

Etudier en Hainaut!

Région du **CENTRE**

Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UE1

Cette formation se présente en **format hybride**. Elle s'adresse aux étudiant.e.s de bachelier dont le niveau est insuffisant dans une ou plusieurs des cinq compétences à maîtriser pour accéder via un test à l'UE « Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UE2 ».

Qu'est-ce que le format hybride ?

L'enseignement hybride propose des activités d'apprentissage en présentiel et en distanciel, et peut combiner des moments d'apprentissage synchrone ou asynchrone. Différents outils pédagogiques et numériques (teams, moodle, etc.) permettant la communication, l'interaction et la collaboration avec et entre les étudiant.e.s y sont exploités.

Pour que cette formation se déroule dans de bonnes conditions, l'enseignant-tuteur s'engage à vous informer dès la première séance:

- ✓ De l'horaire des séances en présentiel obligatoires, des conditions de réussite, y compris les activités et les échéances obligatoires
Un planning vous sera transmis au début de la formation. La première séance est obligatoire et se déroulera en présentiel. L'horaire et les modalités des contacts synchrones avec l'enseignant-tuteur y seront également renseignés.
- ✓ Du temps approximatif de travail hebdomadaire
Le temps de travail est estimé, en moyenne, à 6 heures par semaine.
- ✓ Du matériel technique minimum requis
Un PC connecté à internet avec caméra, micro et haut-parleurs/écouteurs est essentiel. En cas de besoin, l'IPAMC met des PC à votre disposition. Pour en connaître les conditions de prêt et d'utilisation, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'implantation où vous êtes inscrit.e.

En cas de difficulté, un accompagnement individualisé de type pédagogique et/ou technique peut être envisagé.

De votre côté, dans le même objectif de bonnes conditions d'apprentissage, vous vous engagez à :

- ✓ Respecter les obligations en matière de présences et de participation ;
- ✓ Respecter la planification des activités d'apprentissage et participer activement aux tâches prévues en présentiel et/ou distanciel en synchrone ou asynchrone ;
- ✓ Effectuer les activités d'apprentissage et d'évaluation en respectant les consignes et l'échéancier ;
- ✓ Contribuer, le cas échéant, aux tâches collaboratives ;
- ✓ Vous munir du matériel technique requis pour l'apprentissage hybride ;
- ✓ Contribuer au bon déroulement de la formation en respectant la logique de progression, les consignes de travail, et en formulant clairement vos demandes et/ou difficultés.

Intéressé.e ?

- ✓ La formation se déroulera du samedi 24 septembre 2022 au samedi 14 janvier 2023 ;
- ✓ Les séances en présentiel se dérouleront dans l'implantation de l'IPAMC – Soignies.